

## ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

auprès du Service administratif Petite Enfance  
04 76 60 74 42

### SUD

Espace petite enfance Eugénie Cotton  
33 rue George Sand  
04 76 44 14 86  
rpe-sud@saintmartindheres.fr

### CENTRE

Espace petite enfance Eugénie Cotton  
33 rue George Sand  
04 76 25 61 90  
rpe-centre@saintmartindheres.fr

### NORD

Maison communale - Annexe Belledonne  
44 avenue Benoît Frachon  
04 56 58 32 97  
rpe-nord@saintmartindheres.fr

### NORD OUEST

Maison communale - Annexe Belledonne  
44 avenue Benoît Frachon  
04 76 44 14 35  
rpe-nordouest@saintmartindheres.fr



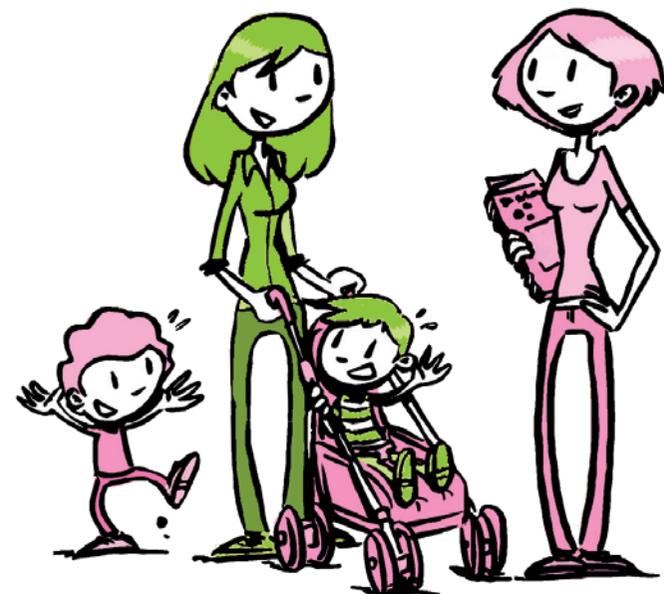
Un mode d'accueil  
pour votre enfant, oui mais lequel ?

# 4 Relais PETITE ENFANCE

pour vous informer

**INFORMER**  
**ÉCOUTER**  
**ORIENTER**  
**ÉCHANGER**  
**ANIMER**  
**ACCOMPAGNER**  
**SOUTENIR**

Direction de la communication de la Ville de Saint-Martin-d'Hères - GD - Février 2023



Lieu d'information et d'échanges  
pour les parents, les enfants et  
les assistantes maternelles au sein  
de la Direction petite enfance

## Parents

- **GUICHET UNIQUE**  
d'information et d'inscription  
sur les modes de garde
  - > Inscription pour l'accueil collectif :  
multi-accueil, crèche, halte-garderie
  - > Information sur le mode d'accueil individuel  
(assistantes maternelles, employés de maison)
- **ACCOMPAGNEMENT**  
sur le rôle et la mise en place du contrat  
avec l'assistante maternelle
- **ORIENTATION**  
vers les interlocuteurs privilégiés  
(Caf, Paje emploi, Dreetts<sup>1</sup>).
- **TEMPS D'ÉCHANGES**  
autour des besoins du jeune enfant  
(séparation et période d'adaptation  
de l'enfant).



## Assistant(es) maternel(les) et Employé(e)s de maison

- **UNE INFORMATION GÉNÉRALE**  
– sur le statut d'assistant(e) maternel(le) concernant la relation employeur/salarié (droits et obligations). La mise à jour des places disponibles.
- **DES TEMPS COLLECTIFS**  
pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le).  
Ce sont des temps d'éveil et de socialisation qui s'appuient sur le projet éducatif de la Direction petite enfance en lien avec le projet pédagogique et la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.
  - > Participation sur inscription basée sur le volontariat.



## • DES TEMPS D'ÉCHANGES

Autour des pratiques professionnelles :  
selon les besoins (aménagement des espaces de jeux à domicile, la communication ...).

Le Relais petite enfance c'est aussi des projets avec intervenants, un partenariat avec les services communaux : des sorties culturelles, des temps conviviaux.

## • UNE INFORMATION

- > sur les conditions d'accès aux métiers d'assistant(e) maternel(le) et d'employé(e) de maison.
- > sur la formation continue des assistant(e)s maternel(le)s.

<sup>1</sup> : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

